

DELIBERATION N° 25-015

**APPROBATION DU COMPTE FINANCIER
UNIQUE (CFU) 2024 DE L'OFS – TERRES
CARAIBES SOLIDAIRES - BUDGET ANNEXE**

Le Conseil d'Administration de TERRES CARAIBES - Etablissement Public Foncier Guadeloupe – Saint-Martin, régulièrement convoqué par le Président, s'est réuni le **mercredi 26 mars 2025** à TERRES CARAIBES -, Route de la Rocade 97139 Grand-Camp LES ABYMES, sous la présidence de monsieur Patrick SELLIN, en présence de madame Josiane GATIBELZA membre d'honneur, monsieur Jean-Marie SCHMIDER de la DRFIP Guadeloupe et de monsieur Patrick CLAIRE ancien commissaire aux comptes de l'établissement.

Etaient Présents

NOM/PRENOM	COLLEGE	STATUT
ALIX NABAJO TH	CAP EXCELLENCE	TITULAIRE
JOSEPH LEE	CAP EXCELLENCE	SUPPLEANT
EDMEE MAURIELLO	CANBT	TITULAIRE
PHILIPPE DEZAC	CANBT	TITULAIRE
BETTY ARMOUGON	CANGT	TITULAIRE
BLAISE MORNAL	CANGT	TITULAIRE
HERIC ANDRE	CAGSC	TITULAIRE
LILIANE MONTOUT	CARL	TITULAIRE
YVES QUIQUEREZ	CARL	TITULAIRE
PATRICK SELLIN	REGION	TITULAIRE
JEAN BARDAIL	REGION	TITULAIRE

Etaient Représentés

NOM PRENOM	COLLEGE	STATUT	REPRESENTE PAR	COLLEGE	STATUT
ERIC JALTON	CAP EXCELLENCE	TITULAIRE	JOSEPH LEE	CAP EXCELLENCE	SUPPLEANT
JEAN-CLAUDE MAES	CCMG	TITULAIRE	HERIC ANDRE	CASGC	TITULAIRE
LOULY BONBON	CAGSC	TITULAIRE	LILIANE MONTOUT	CARL	TITULAIRE
LOUIS MUSSINGTON	COM SAINT-MARTIN	TITULAIRE	PHILIPPE DEZAC	CANBT	TITULAIRE

Valoriser la Terre, ménager l'Avenir!

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL GUADELOUPE – SAINT-MARTIN

Route de la Rocade Grand-Camp 97139 LES ABYMES | Tél : 0590 91 66 05 | contact@epf-guadeloupe.fr | www.epf-guadeloupe.fr

SIRET : 794 380 733 00020

Etaient Absents/Excusés

NOM/PRENOM	COLLEGE	STATUT	OBSERVATIONS
PIERRE THICOT	CAP EXCELLENCE	TITULAIRE	
DAVID MONTOUT	REGION	TITULAIRE	
JEAN-MARIE HUBERT	REGION	TITULAIRE	

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L300-1 et L. 324-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-030/SG/DiCTAJ/BRA du 10 mai 2013, modifié, portant création de l'établissement public foncier Guadeloupe, devenu « *TERRES CARAIBES - EPF Guadeloupe Saint-Martin* » et les arrêtés modificatifs ainsi que les statuts ;

Vu l'arrêté préfectoral n°971-2021-05-03-0000 du 03 mai 2021, portant agrément en tant qu'Organisme Foncier Solidaire de l'EPFL de Guadeloupe ;

Considérant le Compte Financier Unique de l'OFS - TERRES CARAIBES SOLIDAIRES présenté en séance par l'ordonnateur ;

Après avoir délibéré,

***LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ADOPTENT LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT :***

ARTICLE 1 : Le Compte Financier Unique de l'OFS - TERRES CARAIBES SOLIDAIRES annexé à la présente délibération est approuvé.

ARTICLE 2 : La Directrice Générale et le Payeur Régional sont chargés, pour chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération

ARTICLE 3 : Tout recours contre la présente délibération doit être adressé au tribunal administratif de Basse-Terre dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle elle est rendue exécutoire.

Les ABYMES, le **26 MARS 2025**

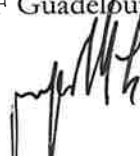
Le Président de
TERRES CARAIBES
EPF Guadeloupe-Saint-Martin



Monsieur Patrick SELLIN



Le 1^{er} Vice-Président de
TERRES CARAIBES
EPF Guadeloupe-Saint-Martin



Monsieur Alix NABAJOH

Les actes pris par TERRES CARAIBES - EPF Guadeloupe-Saint-Martin sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans le département ou à son délégué dans l'arrondissement.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

non défini : TERRES CARAIBES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget PRINCIPAL

Numéro SIRET : 79438073300038

POSTE COMPTABLE : DGFIP - SGC REGION DE GUADELOUPE

M. 4(4)

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : OFS DE GUADELOUPE (BUDGET ANNEXE) (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M43 ou M49

COURRIER ARRIVÉ LE:

03 AVR. 2025

SPREFECTURE DE PONTE-À-PITRE

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques	
A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10
II - Exécution budgétaire	
A - Modalités de vote du budget	11
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Recettes d'investissement	15
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	18
C1 - Dépenses d'investissement	19
C2 - Recettes d'investissement	21
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23
III - États financiers	
A - Bilan	24
B - Compte de résultat	29
C - Balance des comptes	32
IV - États annexés	
A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	35
B. États annexés patrimoniaux	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	36
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	41
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	44
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	46
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	47
B1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	48
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	50
B4 - Etat des charges transférées	51
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	52
B6.1 - Etat des emprunts garantis	53
B6.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	54
B7.1- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	55
B8.1- Etat des contrats de crédit-bail	56
B8.2 - Etat des marchés de partenariat	57
B8.3 - Etat des autres engagements donnés	58
B8.4 - Etat des engagements reçus	59
B9.1 - Etat du personnel	60
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	62
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	63
C. États annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	64
C1.2 - Équilibre budgétaire - Dépenses	65
C1.3 - Équilibre budgétaire - Recettes	66
C2.1 - Situation des autorisations de programme	67
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	68
C3 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	Sans Objet
D. Autres éléments d'information	

TERRES CARAIBES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN - OFS DE GUADELOUPE (BUDGET ANNEXE) - - 2024

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (3)	69
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (3)	70
D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (3)	71
D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (3)	72
E - État des Contrôles du Compte Financier	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	73
--------------------------	----

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(3) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N						
			Investissement	Exploitation	Total cumulé	
	A	0,00		150 000,00	150 000,00	
Recettes	Prévision budgétaire totale					
	Recettes réalisées (1)	0,00		150 000,00	150 000,00	
	Restes à réaliser	0,00		0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	0,00		297 148,30	297 148,30	
	Dépenses réalisées (1)	0,00		26 659,58	26 659,58	
	Restes à réaliser	0,00		0,00	0,00	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	0,00		123 340,42	123 340,42	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	0,00		147 148,30	147 148,30	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	0,00		270 488,72	270 488,72	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0,00		0,00	0,00	
Résultat cumulé	Excédent /déficit	0,00		270 488,72	270 488,72	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES						
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés						
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N	I
						B
I - Budget principal						
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif						
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial						
OFFICE FONCIER SOLIDAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	147 148,30	0,00	123 340,42	0,00	270 488,72	270 488,72
Sous-Total	147 148,30	0,00	123 340,42	0,00	270 488,72	270 488,72
TOTAL III	147 148,30	0,00	123 340,42	0,00	270 488,72	270 488,72
TOTAL I + II + III	147 148,30	0,00	123 340,42	0,00	270 488,72	270 488,72

pas de valeurs inactives

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)			F
POSTES	Exercice N	Exercice N-1	
Impôts et taxes perçus	0,00	0,00	0,00
Dotations et subventions reçues	0,00	0,00	0,00
Produits des services	0,00	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Produits courants non financiers	0,00	0,00	0,00
Traitements, salaires, charges sociales	0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes	26,66	26,66	2,85
Participations et interventions	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00	0,00
Charges courantes non financières	26,66	26,66	2,85
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-26,66	-26,66	-2,85
Produits courants financiers	0,00	0,00	0,00
Charges courantes financières	0,00	0,00	0,00
RESULTAT COURANT FINANCIER	0,00	0,00	0,00
RESULTAT COURANT	-26,66	-26,66	-2,85
Produits exceptionnels	150,00	150,00	150,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	150,00	150,00	150,00
Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	123,34	123,34	147,15

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)			E
ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fonds globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	0,00
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau (1)	147,15
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	123,34
Autres immobilisations corporelles	0,00	Subventions transférables	0,00
Total immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	0,00	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	270,49
Créances	270,49	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
Disponibilités	0,00	Fournisseurs (2)	0,00
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	270,49	Total des dettes à court terme	0,00
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	0,00
		Comptes de régularisation	0,00
TOTAL ACTIF	270,49	TOTAL PASSIF	270,49

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;

- budgétaires (délibération n° du).

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	277 148,30	26 659,58	0,00	26 659,58	9,62	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		297 148,30	26 659,58	0,00	26 659,58	8,97	0,00
Chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		297 148,30	26 659,58	0,00	26 659,58	8,97	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		297 148,30	26 659,58	0,00	26 659,58	8,97	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		297 148,30	26 659,58	0,00	26 659,58		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	100,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	100,00	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	100,00	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		147 148,30					
Total des recettes de la section d'exploitation		297 148,30	150 000,00	0,00	150 000,00		0,00

(1) recettes justifiées non tirées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée							B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Emissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
604	Achats d'études et prestations de services	0,00	15 482,91	0,00	15 482,91	0,00	
6226	Honoraires	0,00	977,50	0,00	977,50	0,00	
6231	Annonces et insertions	0,00	946,55	0,00	946,55	0,00	
6251	Voyages et déplacements	0,00	6 301,12	0,00	6 301,12	0,00	
6256	Missions	0,00	2 951,50	0,00	2 951,50	0,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	277 148,30	26 659,58	0,00	26 659,58	250 488,72	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses de gestion courante		297 148,30	26 659,58	0,00	26 659,58	270 488,72	
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles d'exploitation		297 148,30	26 659,58	0,00	26 659,58	270 488,72	
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		297 148,30	26 659,58	0,00	26 659,58	270 488,72	

II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée		B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'exploitation		297 148,30	26 659,58	0,00	26 659,58	270 488,72

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes d'exploitation - Vue détaillée							B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7748	des tiers	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	
total chapitre 77	Produits exceptionnels	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'exploitation		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	
002 Résultat d'exploitation reporté		147 148,30	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de la section d'exploitation		297 148,30	150 000,00	0,00	150 000,00	147 148,30	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée							C1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE		II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée		C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							C2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, règles non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'investissement de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes de la section d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

Cet état ne contient pas d'information.

III - ÉTATS FINANCIERS		III
Bilan (en euros)		A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de R et D	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
1) En toute propriété	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage techniques	0,00	0,00	0,00
Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
Immobilisations affectées à un service non personnalisé	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00
2) Reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage techniques	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Bilan (en euros)		A

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
3) Reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	0,00	0,00
Stocks et en cours	0,00	0,00	0,00
Matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00
En cours de production (biens et services)	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00
Avances	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00
<i>Créances d'exploitation</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Clients et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00
Créances irrécouvrables admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
Autres	1 360,00	0,00	1 360,00
			9,46

III - ÉTATS FINANCIERS		III		
Bilan (en euros)		A		
ACTIF	BRUT	Exercice N		Exercice N-1
		AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Créances diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur l'état et les collectivités publiques	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	269 128,23	0,00	269 128,23	150 000,00
Opérations pour le compte de tiers (créances)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	270 488,23	0,00	270 488,23	150 009,46
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses à classer et à régulariser	0,49	0,00	0,49	0,00
Écarts de conversion - Actif	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,49	0,00	0,49	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	270 488,72	0,00	270 488,72	150 009,46

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Bilan (en euros)		A
PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES	0,00	0,00
Fonds internes	0,00	0,00
Dotations	0,00	0,00
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	0,00	0,00
Affectation (par la collectivité de rattachement)	0,00	0,00
Écarts de réévaluation	0,00	0,00
Réserves	0,00	0,00
Report à nouveau (1)	147 148,30	0,00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	123 340,42	147 148,30
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00
Autres fonds	0,00	0,00
Fonds globalisés	0,00	0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00
TOTAL I	270 488,72	147 148,30
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00
DETTES	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00
Emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières divers	0,00	0,00
Crédits et lignes de trésorerie	0,00	0,00
Avances	0,00	0,00
Dettes d'exploitation	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS			III
Bilan (en euros)			A
PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	
Fournisseurs et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00
Dettes fiscales et sociales	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00
Dettes diverses	0,00	0,00	0,00
Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	0,00	0,00	0,00
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	0,00	0,00	0,00
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal	0,00	0,00	0,00
Opérations pour le compte de tiers (dettes)	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	0,00	2 861,16
Produits constatés d'avance	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	2 861,16
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,00	0,00	0,00
Recettes à classer ou à régulariser	0,00	0,00	0,00
Écart de conversion - Passif	0,00	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	270 488,72	0,00	150 009,46

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Compte de résultat (en euros)		
	Exercice N	Exercice N-1
		B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
Ventes de marchandises	0,00	0,00
Production vendue	0,00	0,00
<i>Prestations de services</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Divers</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Production stockée	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	0,00
Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00
Subventions d'exploitation	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00
CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
Achats de marchandises	0,00	0,00
Variation de stock	0,00	0,00
Achat de matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00
Variation de stock	0,00	0,00
Autres achats et charges externes	26 659,58	2 851,70
Impôts, taxes, et versements assimilés	0,00	0,00
<i>Sur rémunérations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Salaires et traitements	0,00	0,00
Charges sociales	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

III – ÉTATS FINANCIERS		
Compte de résultat (en euros)		
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	0,00
Dotations aux provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL II	26 659,58	2 851,70
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-26 659,58	-2 851,70
PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Gains de change	0,00	0,00
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00
CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	0,00	0,00
Pertes de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	0,00	0,00
A + B - RÉSULTAT COURANT	-26 659,58	-2 851,70
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
Subventions exceptionnelles	150 000,00	150 000,00
Autres opérations	0,00	0,00
Sur opérations en capital	0,00	0,00
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Compte de résultat (en euros)		B
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Autres opérations</i>	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL V	150 000,00	150 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
<i>Subventions exceptionnelles</i>	0,00	0,00
<i>Autres opérations</i>	0,00	0,00
Sur opérations en capital	0,00	0,00
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	0,00	0,00
<i>Autres opérations</i>	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
TOTAL VI	0,00	0,00
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	150 000,00	150 000,00
Impôts sur les bénéfices (VII)	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	26 659,58	2 851,70
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	123 340,42	147 148,30

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Balance des comptes		C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	0,00	0,00	147 148,30	0,00	0,00	0,00	147 148,30	0,00	147 148,30
	Sous Total compte 11	0,00	0,00	0,00	147 148,30	0,00	0,00	0,00	147 148,30	0,00	147 148,30
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou pert)	0,00	147 148,30	147 148,30	0,00	0,00	0,00	147 148,30	147 148,30	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	147 148,30	147 148,30	0,00	0,00	0,00	147 148,30	147 148,30	0,00	0,00
	Total classe 1	0,00	147 148,30	147 148,30	147 148,30	0,00	0,00	147 148,30	294 296,60	0,00	147 148,30
4011	Fournisseurs	0,00	0,00	18 557,60	18 557,60	0,00	0,00	18 557,60	18 557,60	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	0,00	18 557,60	18 557,60	0,00	0,00	18 557,60	18 557,60	0,00	0,00
4411	État et autres collectivités publiques -	0,00	0,00	18 557,60	18 557,60	0,00	0,00	18 557,60	18 557,60	0,00	0,00
	Sous Total compte 441	0,00	0,00	18 557,60	18 557,60	0,00	0,00	18 557,60	18 557,60	0,00	0,00
44566	TVA sur autres biens et services	9,46	0,00	1 351,09	1 360,55	0,00	0,00	1 360,55	1 360,55	0,00	0,00
44567	Crédit de TVA à reporter	0,00	0,00	3 361,00	2 001,00	0,00	0,00	3 361,00	2 001,00	1 360,00	0,00
	Sous Total compte 4456	9,46	0,00	4 712,09	3 361,55	0,00	0,00	4 721,55	3 361,55	1 360,00	0,00
	Sous Total compte 445	9,46	0,00	4 712,09	3 361,55	0,00	0,00	4 721,55	3 361,55	1 360,00	0,00
	Sous Total compte 44	9,46	0,00	154 712,09	153 361,55	0,00	0,00	154 721,55	153 361,55	1 360,00	0,00
4511	Compte de rattachement avec (à subdivis	150 000,00	0,00	150 000,00	30 871,77	0,00	0,00	300 000,00	30 871,77	269 128,23	0,00
	Sous Total compte 451	150 000,00	0,00	150 000,00	30 871,77	0,00	0,00	300 000,00	30 871,77	269 128,23	0,00
	Sous Total compte 45	150 000,00	0,00	150 000,00	30 871,77	0,00	0,00	300 000,00	30 871,77	269 128,23	0,00
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	2 861,16	12 314,17	9 453,01	0,00	0,00	12 314,17	12 314,17	0,00	0,00
	Sous Total compte 4671	0,00	2 861,16	12 314,17	9 453,01	0,00	0,00	12 314,17	12 314,17	0,00	0,00
	Sous Total compte 467	0,00	2 861,16	12 314,17	9 453,01	0,00	0,00	12 314,17	12 314,17	0,00	0,00
	Sous Total compte 46	0,00	2 861,16	12 314,17	9 453,01	0,00	0,00	12 314,17	12 314,17	0,00	0,00

		III – ÉTATS FINANCIERS				III	
		Balance des comptes				C	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4713	Receites perçues avant émission des titres	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,00	0,00	0,55	0,06	0,00	0,00	0,55	0,06	0,49	0,00
	Sous Total compte 478	0,00	0,00	0,55	0,06	0,00	0,00	0,55	0,06	0,49	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	0,00	150 000,55	150 000,06	0,00	0,00	150 000,55	150 000,06	0,49	0,00
	Total classe 4	150 009,46	2 861,16	485 584,41	362 243,99	0,00	0,00	635 593,87	365 105,15	270 488,72	0,00
604	Achats d'études et prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00	15 482,91	0,00	15 482,91	0,00	15 482,91	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	15 482,91	0,00	15 482,91	0,00	15 482,91	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	977,50	0,00	977,50	0,00	977,50	0,00
	Sous Total compte 622	0,00	0,00	0,00	0,00	977,50	0,00	977,50	0,00	977,50	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	946,55	0,00	946,55	0,00	946,55	0,00
	Sous Total compte 623	0,00	0,00	0,00	0,00	946,55	0,00	946,55	0,00	946,55	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	6 301,12	0,00	6 301,12	0,00	6 301,12	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 951,50	0,00	2 951,50	0,00	2 951,50	0,00
	Sous Total compte 625	0,00	0,00	0,00	0,00	9 252,62	0,00	9 252,62	0,00	9 252,62	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	11 176,67	0,00	11 176,67	0,00	11 176,67	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	26 659,58	0,00	26 659,58	0,00	26 659,58	0,00
7748	des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
	Sous Total compte 774	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
	Total g@n@ral	150 009,46	150 009,46	632 732,71	509 392,29	26 659,58	150 000,00	809 401,75	809 401,75	297 148,30	297 148,30

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Balance des comptes		C

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit

IV – ANNEXES	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	43 490 532,06	22 163 142,23	0,00	22 163 142,23
RECETTES	43 490 532,06	41 178 017,06	0,00	41 178 017,06
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	25 280 134,43	16 907 927,91	0,00	16 907 927,91
RECETTES	25 280 134,43	10 255 710,83	0,00	10 255 710,83

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET OFS DE GUADELOUPE (BUDGET ANNEXE) / Numéro SIRET : 79438073300038				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	297 148,30	26 659,58	0,00	26 659,58
RECETTES	297 148,30	297 148,30	0,00	297 148,30
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	43 787 680,36	22 189 801,81	0,00	22 189 801,81
RECETTES	43 787 680,36	41 475 165,36	0,00	41 475 165,36
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	25 280 134,43	16 907 927,91	0,00	16 907 927,91
RECETTES	25 280 134,43	10 255 710,83	0,00	10 255 710,83
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	69 067 814,79	39 097 729,72	0,00	39 097 729,72
TOTAL AGREGE DES RECETTES	69 067 814,79	51 730 876,19	0,00	51 730 876,19

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE	B1.1

DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB6900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				0,00								
1641 Emprunts en euros (total)				0,00								
1643 Emprunts en devises (total)				0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00								
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)				0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00								

TERRES CARAIBES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN - OFS DE GUADELOUPE (BUDGET ANNEXE) - - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1689 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					0,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N (en années)	Taux d'intérêt				Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00

TERRES CARAIQUES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN - OFS DE GUADELOUPE (BUDGET ANNEXE) - - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « délai des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.)

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant eu au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : indices financiers ; 2 : indices inflation française ou zone euro ; 3 : Ecart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

TERRES CARAIBES - EPF GUADELOUPE SAINT-MARTIN - OFS DE GUADELOUPE (BUDGET ANNEXE) - - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)		B1.4

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)		B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture					Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)		B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768			
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		B1.6
(1)		

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIÉS AU COURS DE L'ANNÉE N (1)		B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N		ICM de l'exercice		Annuités payées dans l'exercice (s'il y a lieu)				
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux act.	Type de taux (3)	Taux index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	0,00	0,00	0,00	0,00	Intérêts	Capital			
																				Type de taux (3)	Type de taux (3)	Taux index (4)
Total																					0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.8

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)		B5

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS	B6.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-rielle (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS	B6.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	150 000,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B7.1

B7.1 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL	B8.1

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT		B8.2

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III		
									Part investissement	Part fonctionnement II	Part financement III			
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I				
Marchés de partenariat (1)									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)														
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	B8.3

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS	B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL		B9.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent-temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	IV
	B9

ÉTAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEURS ADM. : Administratif.
 TEC : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
- 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'au moins 15 000 habitants.
- 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4* : Communes de plus de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
- 333-1 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00			0,00
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	0,00			0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				0,00

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	D1.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A

Date d'édition : 10/02/2025

Comptable(s)

Mme PASCALE BELLIN

du 01/01/2024

Ayant exercé au cours de la gestion

au 10/02/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

CLICHET Thierry (1007951447-0), AUTRES ADM. EMPLOI NON FIP/CADRE SUPERIEUR

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

BELLIN Pascale (1017661345-0), Inspecteur divisionnaire Fip hors classe

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A DRFIP DE LA GUADELOUPE, le 14/02/2025

A REGION DE GUADELOUPE, le 17/02/2025

A , le



